Résidence FOCH
Conseil Syndical Secondaire

COMPTE-RENDU DU CONSEIL

SYNDICAL SECONDAIRE
du 27 Janvier 2025

Etaient présents :
Geneviève CEROVIC-Marie -Claude CHEVRIER – Michel CHOUIN – Marc COULAUD – Thierry GEORJON – Alain LEGRAND -Linda POUPLIER

1. Rénovation de la piscine Foch

Des travaux complémentaires par rapport au devis initial ont été jugés nécessaires pour une meilleure tenue de la plage de la piscine
Conformément à la résolution 34 de l' AG 2020, le CSS Foch donne son accord au Syndic d'appeler des fonds sur les deux prochains trimestres(15000€), pour couvrir les surcoûts budgétaires de la dalle et des bords arrondis.
Par contre, une nouvelle allée piétonne est également nécessaire mais elle sera décalée par rapport au chantier principal (à la demande des résidences Palais-Royal et St Cloud) ce qui permettra de mettre en concurrence le devis actuel de Design pool .
La piscine devrait être fonctionnelle en mai ce qui permettrait de faire son inauguration en même temps que *la Fête des voisins.* La Date est à définir avec les autres résidences (Palais Royal, Saint Cloud) .

2. Bornes électriques pour la recharge des véhicules électriques.

Le dépouillement des souhaits d'équipements en bornes de recharge est maintenant terminé. Au global de l'ensemble de Parly 2, on recense 10,7% de places de parking à équiper « dès que possible et dans les 2 à 3 ans ». Les résidences FOCH et PALAIS-ROYAL ont un pourcentage légèrement plus élevé (respectivement 11,7% et 14%) (la résidence la plus demandeuse étant SAINT-CLOUD à 21,7%). Les questions remontées via les questionnaires sont traitées au sein de la Commission technique de Parly 2. Les actions du projet IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique) se poursuivent afin de pouvoir présenter des résolutions aux prochaines AG (principal et secondaires). Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Thierry GEORJON.

3. *Contrôle quinquennal des ascenseurs*

Ce contrôle est obligatoire en 2025 .

3 entreprises ont été consultées par le Syndic principal mais le choix se fait par résidence.

Le conseil FOCH retient MCS pour un coût de 300€ par ascenseur(soit 1200€ pour nos 4 ascenseurs).MCS devrait intervenir en mars.

4-Securité accès aux immeubles de Parly 2

À la suite de la décision du CSP de décembre 2024, le système de sécurité des différents immeubles de Parly 2 doit évoluer vers un système VIGIK+ à partir de 2025 pour toute nouvelle installation ou entre 2025 et 2030 pour les installations existantes. Coût : 500€/centrale, 15€ maximum/badge.

Avantages : meilleure sécurité et opportunité d'harmoniser le fonctionnement sur tout Parly2.(police et pompiers).

5 Point sur les travaux 2024

- Vérification vidéo des canalisations de l'immeuble Puccini par la société DECOFOR . Le rapport de l'intervention est toujours en attente ; L'entreprise est relancée via le syndic.
- Nettoyage des dalles par la Société ETAIR (et joints et trous d'évacuation pour les infiltrations d'eau dans certaines loggias) : ces travaux sont prévus les 4 et 5 mars pour Lalo et le 19 février pour Puccini.
-

6-Espaces verts

Conformément à la décision en AG 2024 le peuplier et le saule pleureur qui ont été abattus seront remplacés par un liquidambar et un magnolia par la société MAECO dès que le temps le permettra, probablement en avril.

Par ailleurs, l'élagage de 2 arbres a fait l'objet de consultation auprès de 2 entreprises MAECO et Arbre en ciel. MAECO a été retenue avec une meilleure offre .

7 Travaux à envisager

A plus long terme (pour mémoire) :

- *Réfection des toitures*
- *Marbres des façades*
- *Ascenseurs*

8 Prochaine réunion du CSS Foch

Lundi 24 Mars 2025 20h

Le président : Marc COULAUD